

21 JUIN

Fête de la musique place du Centenaire avec présence du groupe Wouahzif et surprises

JEUDI 18 MAI 2023 DE 9 H À 18 H

Marché de l'Ascension de l'ACAV
Place du Centenaire



05/2023
Numéro 09

le VERN NEWS

www.vernou-sur-brenne.fr

À NOTER

Du 15 mai
au 21 août 2023

CONCOURS PHOTO

Organisé
par la municipalité



LE MOT DU MAIRE



DISPARITION SERVICES PUBLICS

Depuis plusieurs décennies, les services publics ferment les uns après les autres dans nos campagnes. Nos bureaux de poste, nos gares, nos casernes, nos tribunaux, nos trésoreries, nos hôpitaux/maternités et écoles ont fermé définitivement leurs portes, sur de nombreux territoires, impactant également nos commerces de proximité. Cette évolution contribue à renforcer le sentiment d'isolement des populations et collectivités rurales.

Vous pouvez payer vos amendes, ou vos impôts dans les bureaux de tabac, au lieu d'aller à la trésorerie aujourd'hui fermée. Un jour viendra peut-être où nous irons à la mairie acheter notre baguette et notre viande ! Mais ce n'est pas une fatalité ! Pour nos Vernadiens nous nous démenons pour avoir les meilleurs services possibles comme celui de France Services CNI, très demandé, mis en place récemment.

Ce mois de mai 2023 est aussi celui du mi-mandat ! Une réunion publique d'information le 18 avril nous a permis de faire, en toute transparence, le bilan de ces trois ans de travail avec mon équipe municipale devant les vernadiens. De nombreux enjeux se présentent à nous pour la seconde partie de notre mandat. Le travail ne manquera pas et nous y sommes prêts !

Comme vous pourrez le lire dans l'article concernant le marché, un souffle nouveau est arrivé avec cette première édition du marché, après la débauche du travail, où les actifs ont pu déguster et faire leurs achats aux côtés des retraités dans une ambiance festive assurant un franc succès à cette soirée.

Nous vous attendons pour la prochaine édition le 19 mai.

CENTRE-BOURG

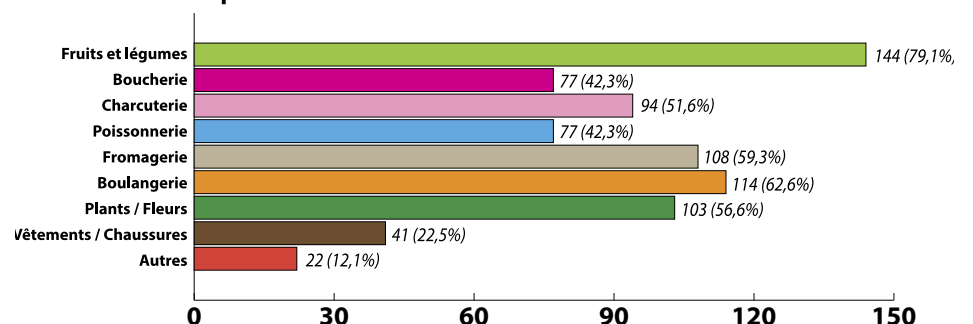
Nous l'aimons notre marché

Oui nous l'aimons, tous les jeudis il vient à nous, au centre-bourg pour proposer moult nourriture, vêtements, plantes ! etc. 67 % des 200 personnes participantes au sondage proposé cet automne ont témoigné de leur satisfaction pour notre petit marché (commission « marché » de la mairie). Une majorité de Vernadiens, mais aussi 18 % des habitants des communes voisines, montrent leur attachement à notre marché. La tranche horaire de fréquentation maximum se situe entre 9 h et 11 h. Certains regrettent l'ambiance d'antan, un manque de diversité des produits proposés, pas toujours locaux.

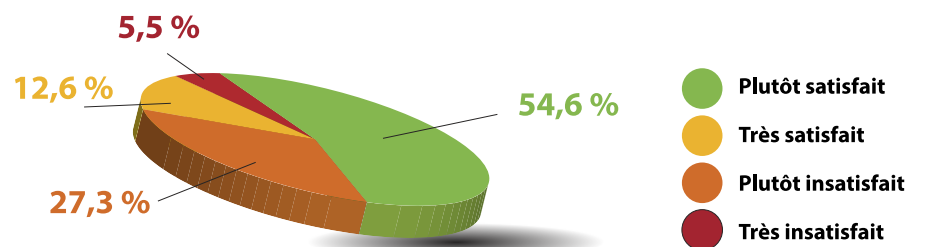
Oui nous l'aimons, tout comme les commerçants ambulants apprécient cette petite place de village si jolie, et son organisation. Une clientèle fidèle se retrouve pour créer un lieu de rencontre hebdomadaire, qui rappelle qu'il y a de la vie dans nos campagnes. À l'écoute des résultats de l'enquête, la mairie cherche de nouveaux commerces pour étoffer l'offre actuelle du jeudi matin. Cependant pour les actifs, il reste difficile de venir faire ses courses entre école, trajets et travail.

Oui nous l'aimons, et nous voudrions

Auprès de quels commerçants de la commune et exposants du marché faites-vous vos achats ?



Quel est votre degré de satisfaction du marché actuel le jeudi matin ?



le compléter par une autre offre pour les actifs, un marché de « débauche du travail ». Une fin de journée, en fin de semaine, en fin de mois ; le 3^e vendredi du mois, de 17 h à 20 h 30. Il pourra commencer le 21 avril et se terminera en septembre. Marché alléchant, qui proposera des plats de traiteur, à emporter ou sur place. Les offres seront différentes,

davantage locales, et bio, avec des animations, et nos commerces fixes seront sollicités pour participer aussi à cette nouvelle formule que l'on aimerait festive, à l'image du jeudi de l'Ascension, dont le succès ne se dément pas.

Oui nous l'aimons et c'est avec vous que nous grandirons. ▲



MARCHÉ NOCTURNE

Le 30 mars s'est déroulé une réunion entre la Commune et les commerçants de Vernou, en mairie, afin de discuter du nouveau projet proposé par la Commission marché : un marché nocturne. Celui-ci se déroulerait tous les 3^{es} vendredis de chaque mois, de 17 h à 21 h, dès le 21 avril 2023, place du Centenaire.

Pour les habitués du jeudi, le traditionnel marché du jeudi matin se tiendrait toujours. Offrir un marché le vendredi permet à ceux qui n'ont pas la possibilité de se déplacer le jeudi de pouvoir profiter des produits locaux proposés par les commerçants.



Budget 2022

Malgré une hausse significative des dépenses énergétiques et grâce aux mesures prises en matière d'économies de celles-ci, la situation est saine, permet d'aborder l'année 2023 sereinement. Cependant, les prévisions budgétaires 2023, travaillées lors de plusieurs réunions de la commission Finances et finalisées en réunion plénière le 13 mars 2023, ont révélé qu'une augmentation de notre fiscalité était inévitable pour maintenir cette capacité d'autofinancement et permettre d'envisager un recours à l'emprunt pour les gros projets à venir.

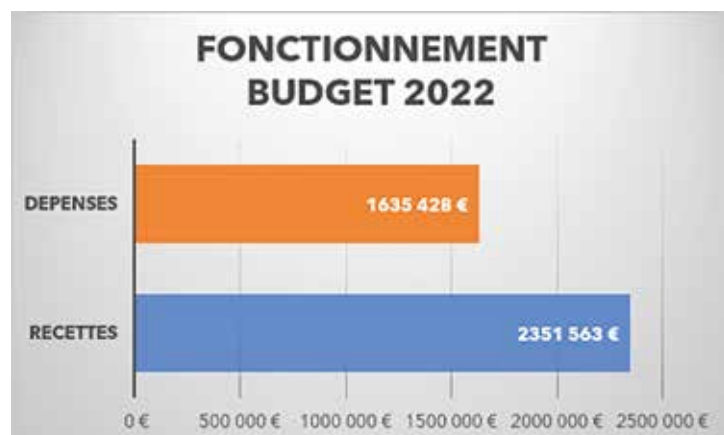
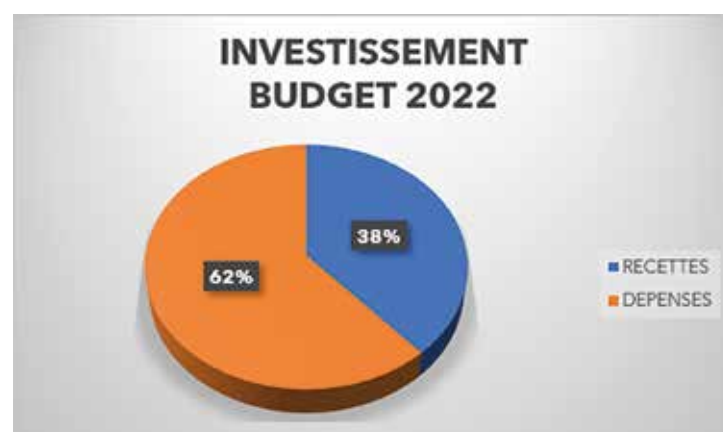
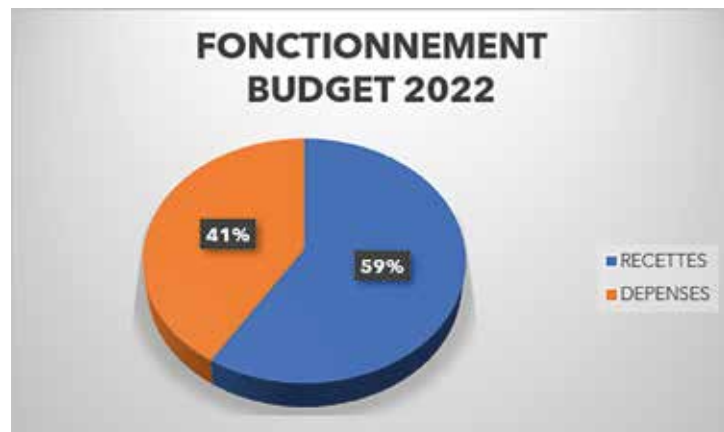
Les dépenses de fonctionnement augmentent considérablement, impactées par la hausse croissante du coût de l'énergie, par la hausse de la masse salariale due à la revalorisation du point d'indice et par nos efforts pour maintenir un service public pour tous dans les meilleures conditions possibles.

Les dépenses d'investissement portent essentiellement sur la mise en œuvre de la réhabilitation et mise en conformité et accessibilité des bâtiments communaux, de la mise en place de la transition énergétique, avec en premier lieu, les améliorations à apporter à nos deux écoles dès 2023.

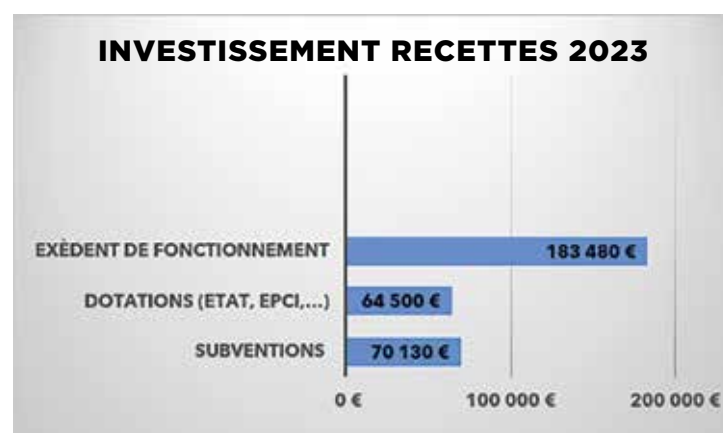
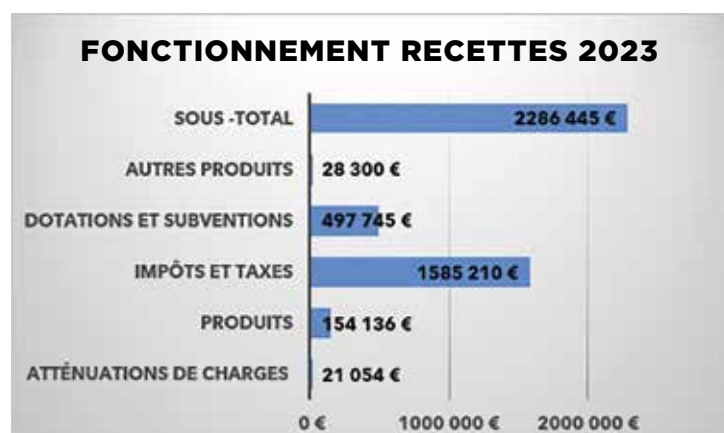
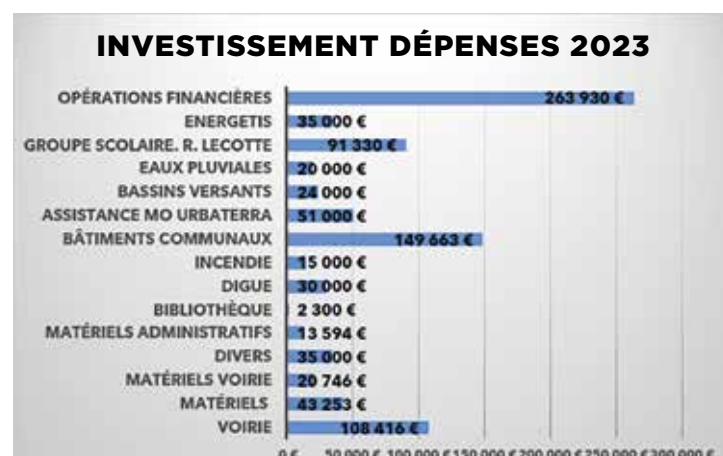
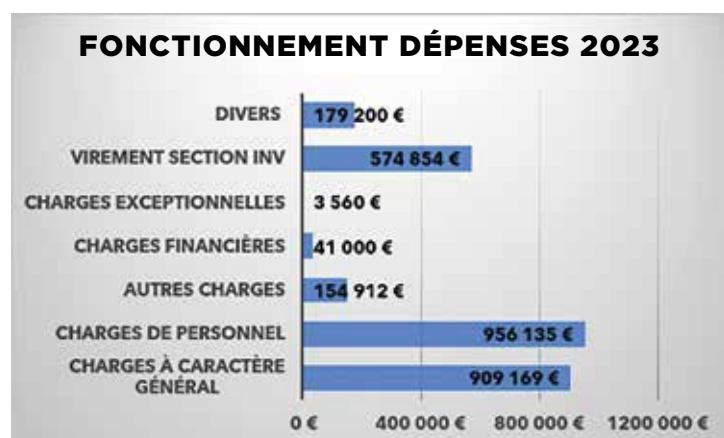
Toutes ces entreprises sont soumises à études préalables et incontournables pour ouvrir droit aux subventions. Ces études sont onéreuses et impactent le budget 2023.

Les études concernant la Rue Neuve sont lancées et les premières avancées se profilent.

Il faut aussi assurer la voirie, l'entretien de notre commune, l'acquisition de matériel pour les services techniques, prévoir et anticiper des hausses inattendues, des aléas climatiques de plus en plus fréquents.



BUDGET 2023



RUE NEUVE 2023, ON ENTRE DANS LE DUR

Le chantier de réhabilitation de la rue Neuve s'avérait complexe et difficile. Aucune déception à ce sujet, il l'est.

Après quelques temps de travaux invisibles, les premières étapes clés indispensables à la programmation opérationnelle ont été enclenchées et réalisées.

On citera :

- Le choix de la société URBATERRA en qualité d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)
- La réalisation d'un relevé topographique de l'ensemble de la rue confiée à GEOPLUS
- La détection et le géoréférencement des réseaux existants confiés à la société NATEXIO

Est en cours une inspection caméra des réseaux assainissement et eaux pluviales (Société ORTEC

environnement) qui permettra là encore d'avoir une meilleure visibilité sur l'état réel de nos réseaux enfouis.

Enfin, une première rencontre avec les riverains concernés, et particulièrement les vignerons, a eu lieu le mercredi 12 avril 2023 à travers une déambulation opérée de bas en haut de la voie par l'équipe d'AMO à l'écoute des habitants pour se terminer par un débriefing dans la cave de l'EARL Damien PINON que nous remercions pour cette mise à disposition.

Les prochaines semaines seront consacrées au choix d'un maître d'œuvre et 2023 doit permettre d'ordonner ce chantier colossal à l'échelle de Vernou en cohérence avec la gestion de nos « bassins versants ».



RÉVISION DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS (PPRI) DU VAL DE CISSE : OÙ EN EST-ON ?

Depuis la loi relative à la protection de l'environnement (Loi Barnier), il incombe à l'État de définir des « plans de prévention des risques naturels prévisibles » (incendie, inondations, mouvements de terrains etc.).

Ainsi, la situation particulièrement exposée de la commune à la confluence de la Loire, de la Cisse et de la Brenne a justifié l'élaboration d'un 1^{er} plan de prévention (PPRI) approuvé le 29 janvier 2001.

Prenant en compte notamment l'évolution de la connaissance dans ce domaine et la meilleure évaluation altimétrique de ce risque, la Préfecture d'Indre-et-Loire a engagé la révision de ce PPRI en 2018.

Concernant Vernou, l'aléa revêt deux composantes indissociables : les crues directes de la Brenne ou de la Cisse d'une part et d'autre part et les ruptures de la digue du centre bourg à confronter aux enjeux importants (risques pour les habitants, les entreprises et les équipements,...). Vernou est particulièrement impactée par la création d'une zone de dissipation d'énergie positionnée sur la majeure partie du Centre-Bourg en aval de la digue pour appréhender le risque lié à la présence de cette levée et de son éventuelle fragilité.

La révision se traduit concrètement par une actualisation du règlement et par la définition d'un nouveau plan de zonage, processus sous-

tendu en arrière-plan par de multiples objectifs, notamment :

- Assurer la sécurité des personnes
- Préserver le champ d'expansion des crues et limiter l'imperméabilisation des sols
- Réduire le vulnérabilité des constructions existantes
- Ne pas augmenter significativement la population exposée

Concrètement, cette réglementation, s'impose aux dispositions du PLU actuel et à celles du futur PLUI en cours d'élaboration. Elle constitue sans nul doute des limitations voire des contraintes fortes en matière d'urbanisme.

Aussi, certains d'entre vous se sont manifestés à l'occasion de la Commission d'Enquête dont les conclusions ont été publiées le 12/01/2023 sur le site ci-dessous :

www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Rapports-et-conclusions-des-enquetes-publiques

En sélectionnant « Enquête publique relative à la révision du PPRI Val de Cisse », chacun pourra avoir accès aux réponses du service instructeur aux observations recueillies pendant l'enquête publique des mois d'octobre et novembre 2022. Un arrêté préfectoral approuvant l'ensemble du dispositif doit intervenir très prochainement (non signé à la date d'écriture de l'article).

LA DIGUE : 2023, UNE ANNÉE CLÉF POUR CET OUVRAGE SENSIBLE

La commune de Vernou-sur-Brenne a connu plusieurs inondations au XIX^e siècle dont celles dues aux crues historiques de la Loire de 1846 et 1856. La volonté de protéger le bourg de Vernou-sur-Brenne des inondations est déclarée d'utilité publique le 6 avril 1870, la construction de la digue est ensuite amorcée pour se terminer le 5 septembre 1872 avec la réception des travaux (1 300 m – hauteur maximale 2,5 m – 4 ouvrages traversants).

Cette levée en remblai se voit assigner une fonction ambitieuse : protection contre les crues de la Brenne et/ou de la Cisse et/ou de la Loire !

Réglementairement, une étude dite de danger (EDD) a été conduite et terminée en 2022 sous le pilotage de la TEV et en cofinancement avec la commune. Elle vise à déterminer raisonnablement le niveau de sûreté assignée à cette digue. Au-delà d'une côte prédéfinie qui pourrait se situer à un niveau d'environ 52,20 m NGF, les dispositifs prévus dans le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) devraient alors être initiés avec en ultime dispositif l'évacuation du bourg.

Depuis quelques années la Communauté Touraine Est-Vallées exerce la compétence GEMAPI « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations » et à ce



titre l'entretien et la surveillance de la digue lui reviennent. Parallèlement, la commune demeure propriétaire et conserve une pleine responsabilité.

Dans ce nouveau cadre juridique, le dossier complet du système d'endiguement représentant l'engagement du gestionnaire sur le niveau de sûreté et son maintien, sur l'entretien et la surveillance de l'ouvrage sera déposé en Préfecture suite à la finalisation pour le 30 juin 2023. Les travaux conduits avec la TEV avancent de manière satisfaisante

Les travaux à conduire en 2023 marquent une étape importante :

- Dévégétalisation raisonnée de la digue avec l'appui de l'ONF
- Changement des batardeaux pour fermer les 2 bouchures

TEV : Communauté de Communes Touraine Est Vallées
ONF : Office National des Forêts.

LES SERVICES TECHNIQUES ONT DU TALENT

C'est avec l'idée de réutiliser les batardeaux obsoletes de la digue que nos agents ont confectionné un bac à sable dans la cour d'école maternelle. Il était attendu... et bien le voilà, pour le plus grand plaisir des enfants. ▶



STATIONNEMENT

Signature d'une convention avec l'ANTAI Afin de répondre aux problématiques importantes de stationnement sur la commune, le conseil municipal a validé le projet de convention avec l'Agence National de Traitement Automatisé des Infractions. La mise en œuvre du procès-verbal électronique (PVe) sera donc effectif dans les prochaines semaines et permettra à l'ASVP de verbaliser les infractions les plus caractérisées et/ou dangereuses après un temps nécessaire à la sensibilisation. Nous voilà avisés !

PROGRAMME VOIRIES 2023

La commune dispose d'un réseau de voiries très important. Aussi, depuis maintenant 3 ans, la réfection et l'entretien de celui-ci s'inscrit dans un programme pluriannuel.

En 2023, vous avez pu constater ou vous l'apercevrez, les voies ou ouvrages suivants feront l'objet d'une attention particulière :

- Réfection des trottoirs de la rue du 11-Novembre (effectuée)
- Reprofilage de la rue du Glandier au niveau des établissements « Lesaffre Atou'Vert » pour une meilleure gestion des eaux pluviales

- Refonte de la voie menant au tunnel SNCF
- Reprise de la chaussée de la D76 au niveau du city stade suite à « l'écrasement » du daleau rétablissant ainsi l'ouvrage sous la chaussée assurant la jonction entre les deux prairies facilitant ainsi la dissipation des crues
- Réparation et consolidation de l'ouvrage de gestion des eaux pluviales à l'angle de la rue de la bataillerie et rue du patis de cousse (D62)
- Diverses interventions : empiérement d'un chemin de vigne – busages à reprendre

SYNDICAT DE LA BRENNE

Un bord de Brenne occupé par du pâturage (Neuillé-le-Lierre)
Syndicat mixte du bassin versant de la Brenne

Fusion des différents volets du contrat territorial

Suivi de la qualité de l'eau

Novembre 2022

L'année 2022 est une année de transition concernant les programmes d'actions sur les aspects « pollutions diffuses (nitrates et pesticides) et « zones humides » après un contrat territorial qui s'est déroulé de 2017 à 2021. De fait, après un premier semestre qui a été consacré au bilan de ce travail avec ses réussites et ses échecs, des enseignements en ont été tirés qui nous conduisent actuellement à construire un nouveau programme d'actions opérationnel sur deux fois trois ans avec l'ensemble de nos partenaires pour la période 2023-2028.

De plus, afin de rendre plus lisible, l'ensemble de notre travail et d'être cohérent avec nos financeurs, nous réalisons l'exercice de fusionner l'ensemble des thématiques en lien avec le volet « morphologie » (à savoir les travaux réalisés en rivière) avec toutes les autres thématiques. De fait, à compter de l'année prochaine, l'ensemble de notre action sera porté par un unique contrat de territoire.

Par ailleurs, nous avons prolongé les suivis de la qualité d'eau avec nos partenaires (Conseils Départementaux du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, Agence de l'Eau Loire-Bretagne) en poursuivant en 2021 des analyses sur une source de rivière pour pouvoir les comparer aux apports de surface et voir leur réactivité suite à des épisodes pluvieux et de crues sur les rivières. À partir des graphiques ci-dessous, nous avons une présentation d'une partie des données de concentrations en nitrates et pesticides mesurées en 2021 sur le bassin versant de la Brenne.

Suivi des nitrates du bassin de la Brenne (2021)

Suivi des pesticides du bassin de la Brenne (2021)

Les concentrations de nitrates qui ne doivent pas dépasser 50mg/L pour le bon état écologique (ligne en rouge) montrent des écarts importants entre le Gault et le Madelon. Les faibles valeurs sur le Madelon sont liées principalement à de faibles débits observés très tôt qui permettent une fixation plus importante des excédents de nitrates par les plantes aquatiques. À contrario, la réactivité sur le Madelon lors de la première crue hivernale a été très nette (52mg/L) et plus importante que les autres stations. Par



ailleurs, et comme en 2020, la source du Gault à Méré, non liée à des dynamiques de fixation des nitrates par la végétation, témoigne d'un « bruit de fond » sur le bassin compris entre 30 et 40 mg/L, information qui nous paraît intéressante à suivre durablement car non liée à des fluctuations biologiques au cours de l'année. Pour les nouvelles stations suivies, on constate des valeurs changeantes avec un comportement sur la Quintaine proche de celui du Madelon, où les débits sont faibles en été (proche de l'assec) et des phénomènes d'eutrophisation et de développement végétal important qui se répercute sur des valeurs en nitrates faibles en période estivale. Le pic hivernal est toutefois moins fort dans un contexte de tête de bassin moins vaste et moins pentu.

Les concentrations de pesticides sont liées à une recherche de 450 molécules, le total ne devant pas dépasser 5µg/L pour le bon état écologique (ligne en rouge) Globalement, on en retrouve entre quelques-unes pour les plus faibles concentrations jusqu'à 40 différentes (Cousse en juillet 2021). Les molécules toujours présentes sont les métabolites du métazachlore et de l'atrazine (y compris dans la source de Méré) et dans une moindre mesure celles du métolachlor et du glyphosate. De même que pour les nitrates, et si on excepte la valeur de juillet sur la Cousse, les analyses montrent les concentrations les plus fortes sur toutes les stations en décembre avec la Cousse à 3,5 µg/L, le Gault à 5 µg/L, la Madelon à 6 µg/L et la Quintaine à 11 µg/L ! Ces

données sont d'autant plus surprenantes (et inquiétantes), qu'elles sont mesurées sans véritable pic de crues (montée des eaux à 5m³/s le 10 décembre) et valeur de 700 l/s au moment des mesures soit entre l'étiage et le module). Pour toutes ces stations mesurées en décembre, le poids de 4 molécules (tous des métabolites) dépassant souvent la valeur de 2µg/L sont le métazachlore oa et esa ainsi que le métolachlore oa et esa qui portent en général les 3/4 de la concentration totale en pesticides pour environ 20 molécules détectées. On note également que la station de source a réagi à cette période de prélèvement mais dans une moindre mesure (2µg/L). Concernant la donnée de Cousse en juillet, au cours d'un été humide, elle est significative de ce contexte de bassin viticole avec 40 molécules différentes pour une concentration totale de plus de 16µg/L ! Cette situation nous oblige à considérer de plus près cette particularité viticole avec par ailleurs un regard à croiser sur la Brenne à Vernou (station de suivi de la masse d'eau) pour cette même période, afin de voir si la dilution est suffisante ou pas pour ces mêmes molécules.

Les techniciens de rivière restent à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur tous les sujets liés aux rivières et zones humides notamment sur les pratiques d'entretien.

Fabien LANGUILLE et Titouan GALLAIS,

Techniciens de rivière

TÉL. 02 47 55 81 67 - syndicat.brenne@wanadoo.fr

NID DE FRELONS ASIATIQUES



Depuis quelques années, le nombre de nids de frelons asiatiques augmente significativement sur notre commune. Pour rappel, le frelon asiatique est classé, espèce exotique envahissante depuis 2012, et contribue à la disparition des abeilles et même des frelons européens. C'est donc, une catastrophe pour notre biodiversité. Pour ces raisons, la commune de Vernou-sur-Brenne s'engage dans la lutte contre la prolifération des nids en aidant les particuliers dans la logistique et le financement partiel les destructions de nids situés sur leur parcelle :

- Si vous repérez la présence d'un nid de frelons asiatiques sur votre parcelle :

1. Prévenez la mairie pour demander une intervention
2. Un agent municipal viendra constater et valider.
3. La municipalité contactera un prestataire agréé pour l'intervention.
4. Un RDV vous sera proposé pour la destruction
5. La mairie vous enverra une facture d'un montant de 50 € (reste à charge pour la municipalité de 95 €)

Pour information, la destruction de nid de frelons asiatiques est obligatoire par arrêté communal depuis le 28 février 2023 Pour préserver l'environnement, luttons main dans la main contre ce fléau.

MICHEL DIAS
Plâtrerie - Isolation
Aménagement de combles

06 86 90 28 55
dias-platrerie@outlook.fr

19 bis route de la Frillière - 37210 VERNOU-SUR-BRENNE
Tél. : 02 47 52 64 65

www.dias-platrerie.fr

CHART'immo
LA BONNE ADRESSE POUR TROUVER LA VÔTRE !

2 rue Lucien Arnoult
37210 VERNOU

02 47 52 09 92
contact@chartimmo.com
www.chartimmo.com

IMMOBILIER
TRANSACTION
GESTION LOCATIVE
ESTIMATION
LOCATION
EXPERIENCE
VALLEE DE LA LOIRE
AMBOISE
PROFESSIONNEL
DISPONIBILITE
EXPERTISE

VOUVRAY
REUGNY
LOUVAL
PROXIMITE

123
AutoService

Les garagistes de confiance

NOUVEAU

Val de Brenne Automobiles
Réparation toutes marques
Véhicules neuf et d'occasion

Pose de TOIT RELEVABLE
www.vanstuff.fr

Avenue Guy Ignolin • 37210 VERNOU-SUR-BRENNE
Tél. : 02 47 52 04 34 • Mail : vdbauto@orange.fr

COMMISSION TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

UNE SOBRIÉTÉ INDISPENSABLE



La crise énergétique bat son plein et notre commune ne bénéficie d'aucun bouclier tarifaire sur ses consommations de gaz.

- Côté électricité, un simple amortisseur tarifaire nous est proposé, permettant un abaissement du coût de l'énergie consommée d'environ 20 %, lequel ayant lui-même plus que doublé entre 2021 et 2022.

- Côté gaz, aucune aide n'est prévue.

Ce qui laisse présager des factures 2 à 3 fois plus élevées que celles de l'an dernier concernant l'électricité et 3 à 4 fois plus élevées concernant le gaz. À défaut de baisser le coût, nous pouvons collectivement baisser les consommations : c'est pour cela que vous remarquerez dans les bâtiments communaux ce visuel : (infographie)

Nous sommes tous acteurs de la sobriété énergétique.



La rénovation énergétique de nos bâtiments reste au cœur de nos préoccupa-



tions, 2023 sera une année charnière pour établir notre plan d'action. L'utilisation de sources d'énergies plus vertueuses est également au cœur de notre réflexion.

- Lors d'une journée organisée par l'ADEME (Agence de la transition écologique), trois membres de la commission ont pu visiter plusieurs installations exemplaires du département : deux chaufferies biomasse (Nouzilly et La Membrolle-sur-Choisille) et un système de géothermie par sonde (Montbazou). Nos échanges avec les différents acteurs de ces

projets (Élus, agents communaux, ADEME, ADAC, Banque des territoires...) nous confortent dans l'idée d'étudier les possibilités pour Vernou-sur-Brenne.

Groupe scolaire :

- La commission s'est également penchée sur l'aménagement des cours d'écoles et notamment sur son ombrage (confort d'été). Plusieurs projets sont à l'étude et seront proposés au budget 2023. Deux arbres à croissance rapide et au port étalé (Albizia et Murier platane stérile) ont été plantés en remplacement des deux tilleuls en fin de



vie dans la cours élémentaire ce qui permettra d'avoir un îlot de fraîcheur en période estivale. La végétation à terme aura également comme effet, d'atténuer le bruit dans la cour de récréation.

- Des remplacements de luminaires sont également à l'étude afin de réduire nos consommations. (LED) ▴

Commission Transition Énergétique des Bâtiments

TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis mai 2022 la Région, responsable des Transports Scolaires pour l'ensemble du Territoire Centre Val de Loire, a décidé de nous transférer la compétence. En effet du fait de notre adhésion au Syndicat des Mobilités de Touraine (SMT) qui gère le Fil Bleu et qui regroupe les communes de la Métropole ainsi que celles de Vouvray, La Ville-aux-Dames et Vernou-sur-Brenne, nous n'appartenons plus au périmètre Région pour les transports scolaires.

Pour la première année 2022-2023, nous avons repris deux lignes qui amènent les enfants de Vernou sur Brenne au collège Gaston HUET de Vouvray. Cette année transitoire devait nous permettre d'organiser le service sur notre territoire communal avec l'appui des techniciens du SMT.

Ce travail est quasiment abouti à ce jour.

Aussi nous pouvons vous annoncer le calendrier pour l'année 2023-2024 à venir.

Le service restera similaire à celui initialement proposé par la Région, les lignes en place seront conservées à l'identique.

Les inscriptions seront ouvertes du 1^{er} juin au 13 juillet. Les informations pour cette phase parviendront aux familles concernées par mail.

L'ensemble de la procédure sera accessible depuis le site internet de la Commune.

Au-delà du 13 juillet une majoration sera facturée à hauteur de 10 €.

Les tarifs 2023-2024 seront les suivants :

- Premier enfant : 50 € pour l'année
- Deuxième enfant : 25 € pour l'année
- Et gratuit pour les suivants d'une même fratrie.

Notre objectif est d'encourager les familles à privilégier ce service de proximité qui permet de déposer les enfants en toute sécurité au collège Gaston HUET de Vouvray. C'est aussi moins de voiture aux abords du collège, en termes de sécurité.

L'équipe municipale en charge des affaires scolaires et des transports reste à votre disposition.





Les Mousquetaires

CENTRE COMMERCIAL

RIVE DROITE



Intermarché
SUPER leDRIVE
Intermarché

Tous unis contre la vie chère



BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

POCE • VAL D'AMBOISE



Valentin Delasalle

Réparateur indépendant
Mac • PC • iPhone • iPad

06 • 99 • 09 • 10 • 03
hello@pac-mac.fr
www.pac-mac.fr

BUDGET PARTICIPATIF

Organisé par le conseil départemental du 37, le Budget participatif est un dispositif qui permet aux citoyens tourangeaux de proposer des projets d'investissement sur la base d'idées citoyennes et des projets qui peuvent améliorer la vie quotidienne.

Soumis aux suffrages de tous les habitants âgés de plus de 18 ans de ce département, les projets choisis au terme de ce vote sont réalisés dans le cadre d'une enveloppe annuelle dédiée de 1,5 million d'euros.

Pour cette seconde édition qui s'est déroulée courant 2022, les représentants de parents d'élèves de l'école maternelle Roger Lecotté, ont imaginé des aménagements visant à rendre la cour d'école des petits Vernadiens plus verte et colorée. Le projet, présenté dans la section « jeunesse » du concours, a fait partie, grâce au vote et au soutien des citoyens tourangeaux, des quatre gagnants de notre canton, ouvrant droit à une



subvention de 5 000 €.

Massifs végétalisés, agrémentés de passerelles et jeux en bois, tous ces nouveaux aménagements de la cour maternelle débiteront à la rentrée de septembre 2023.

... avant d'être soumis, cette fois, au plus exigeant des regards : celui de nos bambins âgés de 3 à 5 ans !

RENTÉE SCOLAIRE

Afin de préparer la rentrée scolaire 2023-2024, vous pouvez dès à présent effectuer l'inscription de votre enfant auprès du service des affaires scolaires.

Pour cela, vous devez retourner en mairie, dûment complétée, la fiche « Inscription Restauration et Périscolaire 2023-2024 ». Celle-ci est disponible directement en mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune (onglet Scolaire).

Pour valider l'inscription de votre enfant, ce document doit nous être retourné avant le 31 mai 2023.

Pour toute question ou demande, vous pouvez joindre le service des affaires scolaires :

Les lundis et jeudis de 9 h à 12 h

Les mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.

Tél. 02 47 52 11 99

Mail : affaires.scolaires@vernou-sur-brenne.fr

NOUVEAUX AGENTS EN MAIRIE

Depuis décembre 2022, Julie CARO a rejoint les locaux de Vernou après le départ d'Anne-Marie MEUNIER partie en retraite. Souriante et à votre écoute, Julie vous accueille à l'accueil de la mairie et s'occupe de l'état civil, du recensement militaire, du cimetière, et également du CCAS.

Décembre 2022 a également amené un changement au service scolaire. En effet, Eliane ISTASSE a été remplacée par Nelly ALLARD. Son dynamisme et sa volonté lui permettent de vous répondre pour les demandes concernant le groupe scolaire mais aussi pour les prêts de salles.



CMJ

Le mandat de notre premier Conseil Municipal des jeunes arrive à son terme. C'est l'heure du bilan mais surtout de penser à l'avenir. Au cours de ces deux années, les enfants ont pu visiter les ateliers municipaux, le conseil départemental, l'assemblée nationale, participer au congrès des maires d'Indre-et-Loire. Ils ont également contribué à l'amélioration de notre vie à Vernou : organisation de rando'net, mise en place de nouveaux passages piétons, choix des panneaux de signalisation indiquant l'école... Ils ont également participé aux différentes cérémonies qui rythment notre année. Nous les remercions pour cet engagement. Fort de cette première expérience enrichissante pour nous également, nous souhaitons ouvrir le CMJ à tous les enfants habitants de Vernou. De nouvelles élections sont prévues pour septembre 2023. Les enfants résidant à Vernou et nés entre 2009 et 2013 pourront se présenter. Tous les enfants pourront participer au vote. Nous avons pris pour habitude de nous réunir un samedi matin entre chaque vacances scolaires afin d'échanger sur les différentes envies et projets en cours. Nous vous invitons à une réunion de présentation le mercredi 28 juin, à 17 h 30 à la mairie.

En attendant, n'hésitez pas à contacter Michel LEBREC via la mairie ou l'adresse mail : cmj@vernou-sur-brenne.fr

FRANCE SERVICES



Depuis février, France Service vous accueille à Vernou !

Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi... Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien.

Des permanences sont disponibles en mairie tous les jeudis matins, de 9 h à 12 h.

Veillez prendre RDV au 02 46 99 04 90



CONCILIATEURS DE JUSTICE

Vous avez un litige ?
Pensez au conciliateur de justice !



Intervention pour les personnes rencontrant des difficultés dans les domaines suivants : Litiges entre particuliers, conflits entre propriétaires et locataires, querelles de voisinages ou de famille, désaccords entre consommateurs et vendeurs, contestation des conditions de vente ou de fourniture de services, recouvrement de sommes d'argent, problèmes de copropriété, de construction (à l'exclusion des relations employeurs-salariés, des relations matrimoniales entre conjoints et de tout ce qui est administratif), vous pouvez faire appel à un conciliateur de justice.

M. GRESSIER Daniel se tient à votre disposition les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous.

Prises de RDV :

Mairie de Saint-Avertin,

Tél. 02 47 48 48 48

Mairie de Chambray-lès-Tours,

Tél. 02 47 48 45 67

Mairie de Tours Nord,

Tél. 02 47 54 55 17

VISITATIO



Jusqu'au bout, vivre chez soi entouré et soulagé Visitatio-Voisins & soins accompagne à domicile les personnes gravement malades ou en fin de vie et soutient leurs proches, grâce à une équipe de bénévoles formés et de soignants spécialisés (médecins, infirmières, psychologues) Cette association de bénévoles vous assiste gratuitement
Contact : 02 46 46 95 57 - tours@visitatio.org



UNE ŒUVRE, UN REGARD

Bientôt notre 29^e salon de peinture aura lieu dans la salle des fêtes du samedi 6 mai avec vernissage le soir, jusqu'au 14 mai inclus. Nous espérons votre visite, d'autant plus que cette année il y aura le prix du public. Venez nombreux, votez pour votre tableau préféré ! ▲

REPAS DES AÎNÉS



Cette année, Mme le Maire et les conseillers ont accueilli 175 personnes lors du Repas des Aînés. La commune tient à remercier nos jeunes Vernadiens, qui se sont montrés présents afin de servir lors de ce repas. Nous tenons à féliciter également le couple d'animateur vernadien qui a veillé à la bonne ambiance de l'après-midi autour de musiques festives et entraînantes.



29eme salon de vernou
Peinture- Dessin-Sculpture

Invités d'honneur

Peintre **AUVINET Martine**
Sculpteurs **Kermel-Lacombe**
LYNE ET PHILIPPE

DU 6 AU 14 MAI 2023
Salle des fêtes de Vernou sur Brenne

Exposition ouverte tous les jours de 15h 19h
organisé par l'association « Line Œuvre un Regard »

CONCERT SPVB

L'association Sauvegarde du Patrimoine de Vernou-sur-Brenne, vous invite à un concert donné par la chorale La Cantilène, le dimanche 18 juin à 16 h à l'église de Vernou-sur-Brenne, au bénéfice de la restauration de ce bâtiment

RANDONNÉE INTERCOMMUNALE ET FAMILIALE

Festival de la voie verte avec animations variées les 13 et 14 mai 2023.
Trajet Reugny - Chançay, le samedi 13
Trajet Vouvray - Vernou le dimanche 14
Show final place du Centenaire - Démonstration et initiation de Capoeira.

VERNOU EN HARMONIE ET SES CONCERTS

Samedi 25 février, Vernou en Harmonie recevait l'Harmonie Municipale de Loudun pour ensemble offrir une très belle et généreuse soirée musicale. Le public, venu nombreux, a pu apprécier des répertoires éclectiques dont la réalisation reflétait le travail des musiciens et l'adresse des cheffes, Ingrid Vausourd et Karine Chippault. Entre ces deux musiciennes, l'émotion de se retrouver réunies pour un concert a conquis l'assemblée. En effet, c'est dans cette salle qu'elles ont toutes deux fait leurs débuts de pratique instrumentale au sein de l'école de musique de Vernou et développé des liens amicaux ininterrompus. Comme l'a si bien dit Mme Ferrand, 1^{ère} adjointe de la mairie de Vernou-sur-Brenne, « M. Aubert était

déjà très fier de vous, mais il l'aurait encore été bien plus ce soir ». Belle soirée de partage inter-générationnelle qui s'est terminée, bien sûr, par le verre de l'amitié.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Mardi 14 mars, c'était au tour des élèves de l'école de musique de se produire devant leurs parents, familles et amis venus nombreux les encourager et les applaudir. Répertoire très varié mélangeant musique classique, musique de film, musique corporelle et chants le tout interprété dans la joie et la bonne humeur par les élèves d'éveil musical, des classes de formation musicale et des élèves instrumentistes tous accompagnés par leurs professeurs. Vous pourrez nous retrouver le 8 mai à la Commémoration ainsi que le dimanche 11 juin lors du festival des harmonies du Vouvrillon qui aura lieu à Rochecorbon. ▲
Sébastien Bonzon.

VERNOU EN FÊTE

L'assemblée générale de Vernou en Fête s'est tenue en mars. Une quarantaine de personnes était présente accompagnée de Mme le Maire Pascale Devallée. C'est maintenant 40 membres qui composent cette association, présidée par Marie-Aude Sec. L'équipe sortante a reçu les remerciements de la nouvelle équipe pour leur engagement pendant ces années difficiles que nous venons

de passer et qui a mis à mal le monde associatif. Des projets sont d'ores et déjà dans les tiroirs et verront le jour prochainement. L'animation du village va se perpétuer avec dynamisme et engagement à ne pas douter... Beaucoup de moments à partager qui nous rappelleront qu'à Vernou nous vivons « là où il fait bon vivre » !



CP couverture

couverture - zinguerie - rénovation - ramonage
fenêtre de toit - démaillage
charpente - ossature bois

Benjamin Pascault : 06 77 23 08 49

ent.cpcouverture@gmail.com

2 rue de l'École de Cousse
37210 Vernou-sur-Brenne

O Panier Gourmand

production locale

- Fruits & légumes selon la saison • Crèmerie • Vins, digestifs, bières, jus de fruits • Miel & pains d'épices

gamme complémentaire

- Olives vrac • Fruits secs vrac • Légumes secs vrac • Épices

6 rue Lucien Arnoult - 37210 VERNOU-SUR-BRENNE - 02 47 21 97 03

projectil sogepress 32 rue Eugène Durand
37 000 TOURS

Pour devenir annonceur
Contactez-nous
02 47 20 40 00

www.projectil-sogepress.fr

De nouvelles professionnelles à Vernou



COUTURE D'ANGES

Originaire de Vernou. Après avoir exercé ses talents en région nantaise, elle s'est installée en juillet dernier dans notre village, coteau de la Poultière. Elle offre un service de proximité pour tous les travaux de retouche dans le textile, l'habillement homme et femme. Elle vous fera découvrir également ses créations originales d'accessoires (sacs, accessoires bébé, et..)

Sa société de créations de coutures personnalisables s'appelle « Couture d'anges » référence à sa passion la couture et à deux êtres qui lui sont chers partis trop tôt !

Couture d'anges – 06 61 61 46 58 – couturedanges@outlook.fr



VILLEGIA TOURS

Après 15 ans de carrière dans le secteur du conseil, j'ai souhaité renouer avec mes origines dans le secteur du tourisme (gestion familiale de gîtes et de chambres d'hôtes).

Avec le développement des plateformes de location saisonnière, j'ai constaté que la plupart des acteurs se contentaient essentiellement de publier les logements en ôtant l'aspect humain. En créant VillegiaTours, j'ai souhaité mettre à profit des Propriétaires et des Vacanciers :

- mon amour pour la Touraine et ma volonté de contribuer à son attractivité,
- ma passion pour le développement de l'offre et de l'accueil touristique,
- mes compétences en location saisonnière,
- mon investissement et la recherche systématique de la satisfaction client,
- et ma capacité à accompagner des clients dans des projets de bout en bout (du diagnostic à la mise en œuvre)

J'ai choisi Vernou parce que nous y avons de la famille et des amis et par son positionnement au cœur des attraits touristiques de la région : vignoble, patrimoine historique, gastronomie.

Vous avez une résidence secondaire et souhaitez optimiser vos revenus fonciers, retrouver du temps pour vous, **N'hésitez pas à me contacter pour vos projets de location saisonnière !**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

8 janvier : Joachim BRANGER
16 janvier : Ilyana MAISONNIER PETIT
20 janvier : Romy CHAUDUN
24 janvier : Milo FREZET
29 janvier : Izan ROCHETTE
2 février : Clara DOS SANTOS
1^{er} mars : Ova MARCEL
8 mars : Zakaria DIAWARA

26 janvier 2023 : Mme HÉRISSON Ermelinda, née DOMINGUES (84 ans)
22 janvier 2023 : Mme VERDIER Raymonde, née MILLET (96 ans)
24 janvier 2023 : Mme JÉHANNIN, née COËPEAU (91 ans)
15 février 2023 : Mme VERRIER Odette, née BILLAULT (89 ans)

MARIAGE :

11 mars : M. YOUST Jean-Luc et Mme PIERRE Vanessa

9 février 2023 : Mme DENIAU Annick, née MOLINEAU (64 ans)
23 février 2023 : M. PASSÉ Olivier (77 ans)
22 février 2023 : M. BARONE Hubert (94 ans)
25 février 2023 : M. MAMOUR Jean-Marie (91 ans)
7 mars 2023 : M. CHÂTEAU Clément (74 ans)
7 mars 2023 : M. TAFFOREAU André (88 ans)

DÉCÈS :

30 décembre 2022 : Mme GUÉRY Renée, née LOISEAU (94 ans)
18 janvier 2023 : M. OUDIN Alain (70 ans)
21 janvier 2023 : M. MAMOUX André (84 ans)

Caloréa
Votre spécialiste chauffage, plomberie, énergies renouvelables
Tél. 06 68 15 00 06
LOYAU Thomas

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

2 MOIS OFFERTS À LA SOUSCRIPTION*
JUSQU'AU 31 AOÛT 2023

AUTO
HABITATION
SANTÉ
ACCIDENTS DE LA VIE

MELANIE GAUCHER
Votre agent général
06 71 82 74 33
m.gaucher@areas-agence.fr

8 rue Anatole France
37 210 VERNOU
02 47 52 18 65

Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
Mercredi de 8 h 30 à 12 h 30
Vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

RENDRE-VOUS À DOMICILE POSSIBLES



AGENDA

des sorties

Cet agenda est susceptible d'être modifié selon les conditions sanitaires en vigueur. Vous pouvez retrouver l'agenda actualisé sur le site internet de la commune : www.vernou-sur-brenne.fr

Lun 01/05 | Course vélo – Vélo de Monnaie

Jeu 04/05 | Expo une œuvre un regard
au dim 14/05

Sam 13/05 | La rando intercommunale
& dim 14/05

Sam 13/05 | Judo interclubs

Sam 13/05 | Judo interclubs

Mar 16/05 | Repas de printemps – Club Joie de Vivre

Jeu 18/05 | Marché – ACAV

Lun 22/05 | Interclubs tarots – Club Joie de Vivre

Sam 27/05 | 30 ans jumelage
au dim 28/05

Ven 02/06 | Spectacle école

Ven 09/06 | Spectacle école

Sam 10/06 | Tournoi e-sport

Sam 17/06 | Kermesse – APEERL

Sam 17/06 | Tournois e-sport

Dim 18/06 | USV Tennis de table

Mer 21/06 | Fête de la musique

Sam 24/06 | Spectacle de danse – En Ac'corps

Sam 02/07 | Brocante – Comité départemental de Judo

Mar 04/07 | Vernou's day – ACAV

Mer 05/07 | Animations collectif cycliste 37

Sam 08/07 | Guinguette – Foot

Ven 14/07 | Fête nationale

Mar 25/07 | Barbecue – Club Joie de Vivre

Sam 29/07 | Tournoi tennis – Val de Brenne Compet
au mar 15/08

Journal gratuit - mai 2023

Directrice de la publication : Pascale DEBALLÉE

Comité de rédaction : commission communication

de la commune de Vernou-sur-Brenne

1 750 exemplaires

Réalisation : Projectil Sogepress

Régie publicitaire : Projectil Sogepress

Imprimé sur du papier certifié PEFC™

